

Sade ou les infortunes des Lumières

Jean Terrasse

Volume 25, numéro 2-3, automne 1989

L'esprit de la Révolution

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/035783ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/035783ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Terrasse, J. (1989). Sade ou les infortunes des Lumières. *Études françaises*, 25(2-3), 41–52. <https://doi.org/10.7202/035783ar>

Sade ou les infortunes des Lumières

JEAN TERRASSE

Il serait injuste de célébrer le bicentenaire de la Révolution sans invoquer les mânes de Sade, comme il s'est lui-même adressé aux mânes de Marat.

Toute société a ses cloaques, tout ordre social s'édifie sur des ruines et oblitère le désordre qui le fonde. Ce paradoxe, Sade le prouve, c'est-à-dire qu'il *l'écrit* dans une série de chefs-d'œuvre où le feu d'artifice des Lumières retombe en apothéose. À l'exemple de *Candide*, les meilleurs esprits cultivaient le jardin de la philosophie, depuis des décennies. Arrosé du sang des quarante mille victimes de la Terreur¹, voici que le jardin se couvre de fleurs vénéneuses ; Juliette en sertit ses bouquets.

Les spécialistes ont souvent mentionné les liens qui unissent Sade aux philosophes du XVIII^e siècle. Pour Michel Delon, son œuvre et celle de Rousseau sont parallèles². Complémentaires serait le mot juste, si nous considérons, avec un autre critique, que Sade explore le non-dit du système rousseauiste, les pulsions motivant le passage de l'état de nature à l'état civil, objet d'un savoir sur lequel le philosophe de Genève fait silence³. Jean Deprun relève les emprunts de Sade à « la philosophie biologique de son temps », notamment à l'animal-

1. Ce chiffre est proposé par Albert Soboul dans *la Civilisation et la Révolution française*, Paris, Arthaud, t. II, 1982, p. 374.

2. Michel Delon, « Sade face à Rousseau », *Europe*, n° 522, octobre 1972, p. 42-48.

3. Gianfranco Dalmaso, *la Politica dell'immaginaria. Rousseau / Sade*, Milan, Jaca Book, 1976, 160 p.

culisme de Leeuwenhoeck et Hartsoecker⁴, au médecin Guillaume Lamy, à La Mettrie, Benoît de Maillet, Buffon, Robinet, Diderot⁵; à Fréret, enfin, que le futur pensionnaire de Charenton «récrit» en même temps que Voltaire et d'Holbach⁶. Les rapprochements avec les philosophes matérialistes ont le plus attiré l'attention et sont les plus faciles à établir : pour Noëlle Châtelet, «Sade ne fait rien de plus que prendre au pied de la lettre les thèses matérialistes, du moins dans leurs principes, afin de justifier [...] l'immoralisme de sa propre pensée⁷».

Rien de plus, c'est beaucoup. À travers les matérialistes, nous découvrons les autres, et inversement. Telle est la difficulté : s'il s'agit de répertorier les sources, leur liste n'a pas de fin ; comme tout grand écrivain, Sade obéit à la nécessité qui lui fait puiser sa matière dans l'immense réservoir des lieux communs. L'arrière-plan est l'esprit du temps, la philosophie des Lumières dans son ensemble, avec ses errements et ses contradictions.

Sade n'a rien à cacher, *il dit tout*; il pille et copie ses devanciers, inspireurs et adversaires toujours complices, pour les forcer à avouer ce qu'ils disent et, de sa propre voix, préférer l'innommable. Alice Laborde l'a bien vu, Sade invite à une «antilecture» des écrivains de son époque ; il défend leurs thèses d'une façon telle que nous nous interrogeons non seulement sur ce qu'il pense, mais encore sur ce que les autres ont pensé avant lui⁸. Appliquant cette méthode à *la Philosophie dans le boudoir*, nous sommes amenés à préciser la problématique des Lumières ou à en cerner une image plausible, celle-là même qui s'impose vers la fin du siècle à un écrivain qui a eu l'honneur de connaître les geôles de l'Ancien Régime aussi bien que «les prisons du régime de la liberté⁹».

À travers Sade, la philosophie des Lumières se réduit à un petit nombre de concepts clés qui se retrouvent dans la majorité des écrits contemporains de la «crise de la conscience européenne». Le plus important est l'idée de Dieu. Sade rend hommage à Voltaire d'avoir renversé l'idole, en utilisant la seule

4. Jean Deprun, «Sade et la philosophie biologique de son temps», *le Marquis de Sade*, Paris, Librairie Armand Colin, 1968, p. 193.

5. *Id.*, p. 190, 191-192, 194, 197, 198, 203.

6. Jean Deprun, «Quand Sade récrit Fréret, Voltaire et d'Holbach», *Obliques*, n° 12-13 (1977), p. 263-266.

7. Noëlle Châtelet (éd.), *Sade. Système de l'agression. Textes politiques et philosophiques*, Paris, Aubier-Montaigne, 1972, p. 22.

8. Alice M. Laborde, «Sade : l'érotisme démythifié», *L'Esprit créateur*, vol. XV, n° 4, hiver 1975, p. 443.

9. Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade*, Paris, Jean-Jacques Pauvert aux éditions Garnier frères, 1982, p. 489.

arme digne d'un siècle éclairé: le ridicule¹⁰. Hommage peu compatible avec l'idéal proposé dans le *Catéchisme de l'honnête homme*: «l'adoration d'un Dieu, la justice, l'amour du prochain, l'indulgence pour toutes les erreurs et la bienfaisance dans toutes les occasions de la vie¹¹», avec les prises de positions de Voltaire dans ses derniers contes¹². Sade rejette explicitement le théisme (p. 494) ; il se sépare de Voltaire en niant que la religion soit utile pour faire respecter la loi (p. 497), mais il lui emprunte, en les radicalisant à la manière de d'Holbach, certains arguments et attitudes dont l'efficacité s'était révélée redoutable dans le combat contre «l'infâme». Pour l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, les Juifs étaient «un peuple bien barbare» qui «égorgeait sans pitié tous les habitants d'un malheureux petit pays sur lequel il n'avait pas plus de droit qu'il n'en a sur Paris et sur Londres¹³». Une note de *Français, encore un effort...* stigmatise la «férocité» et l'«ignorance» du même peuple juif, à l'origine des «vices» de la religion chrétienne (p. 493). Conformément à l'esprit de Voltaire, Dolmancé s'acharne contre «le plat roman de l'Écriture sainte» (p. 469), mais assaisonnées de violence et de crapulerie, on est tenté plus souvent de rapprocher ces attaques des diatribes dont les ouvrages d'inspiration matérialiste offrent une foule d'exemples. Jésus-Christ, pour d'Holbach, est «un aventurier, un fanatique impuissant, puni pour avoir fait ombrage aux prêtres de son pays¹⁴»; sous la plume de Sade, «un vil histrion de Judée» (p. 490), né «dans le sein d'une putain juive [...] au milieu d'une étable à cochons» (p. 408).

D'Holbach, mais aussi Voltaire et même Rousseau eussent difficilement désavoué la plupart des arguments fournis par le texte de Sade contre la métaphysique et le dogme chrétiens. Aux yeux de Dolmancé, la religion prétend expliquer un monde incompréhensible par une cause plus incompréhensible encore que l'existence de l'univers (p. 407). Cet être contradictoire, qui punit des supplices de l'enfer le mal qu'il ne peut empêcher, ou qui ne veut pas arrêter le mal qu'il a le pouvoir d'anéantir, cet être immatériel et «sans étendue [...] pourtant remplit tout de son immensité» (p. 495).

10. Sade, *la Philosophie dans le boudoir*, dans *Ouvrages complètes* (éd. Annie Le Brun et Jean-Jacques Pauvert), Paris, Pauvert, 1986, t. III, p. 410. Dans la suite du texte, la pagination entre parenthèses renvoie à cette édition.

11. *Catéchisme de l'honnête homme*, dans Voltaire, *Mélanges* (éd. Jacques Van den Heuvel), Paris, NRF, «Bibliothèque de la Pléiade», 1961, p. 669.

12. Voir à ce sujet Roland Virolles, «Voltaire et les matérialistes d'après ses derniers contes», in *Dix-huitième siècle*, n° 11 (1979), p. 63-74.

13. Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article «Tolérance» (éd. Raymond Naves), Paris, Garnier frères, 1961, p. 402.

14. *Histoire critique de Jésus-Christ*, chap. XVI, dans *Premières Œuvres* (éd. Paulette Charbonnel), Paris, Éditions sociales, 1971, p. 184-185.

Les chrétiens prouvent Dieu par les miracles; mais ces miracles, qui ne sont que «les effets physiques» de la nature «différemment interprétés par les hommes, ont été déifiés par eux sous mille formes plus extraordinaires les unes que les autres; des fourbes ou des intrigants [...] ont propagé leurs ridicules rêveries [...]» (p. 555), tandis qu'«aucun historien» sérieux n'a parlé du miracle de la résurrection (p. 409). Sade dénonce l'absurdité d'un Dieu unique, formé de trois personnes (p. 408), que les fidèles consomment sous les espèces du pain et du vin (p. 409). En un mot, Dieu apparaît comme «le fantôme créé à l'instant où [la] raison ne voit plus rien» (p. 405). Avec tout le siècle philosophique, Sade récuse l'innéisme; disciple des sensualistes, il constate que l'idée de Dieu ne correspond à aucune représentation (p. 499).

L'athéisme intégral professé par les champions du libertinage ne convient assurément qu'aux adeptes du matérialisme. Sade partage avec la Mettrie et d'Holbach la conviction que la nature est le seul moteur de l'univers (p. 555). Mais il va plus loin qu'eux en affirmant qu'il y a du plaisir à blasphémer: «un de mes plus grands plaisirs est de jurer Dieu quand je bande» (p. 437), s'écrie Dolmancé, qui convainc facilement ses élèves d'imiter son exaltation sacrilège. Et comme on l'a fait remarquer, s'il reprend à l'auteur du *Traité de l'âme* l'idée d'une nature en perpétuel mouvement (p. 406), impliquant que le principe actif, la pensée, se confond avec la matière, cette idée de nature, Sade montre qu'elle entraîne des conséquences imprévues.

En remettant en cause l'action de la Providence, le *Poème sur le désastre de Lisbonne* de Voltaire laissait le champ libre aux forces du mal. «Tout ce qui est ne peut être ni contre nature ni hors de nature», soutenait Bordeu dans la *Suite de l'Entretien* entre Diderot et d'Alembert¹⁵. Jenny Batlay et Otis Fellows l'observent justement¹⁶, Diderot voulait toutefois conserver le caractère moral de la nature, persuadé que dans une société harmonieuse le physique et le moral concourent à la même fin. Plus radical, d'Holbach, dans le *Système de la nature*, proposait une vision cosmologique où une fatalité aveugle préside au cycle des morts et des renaissances; mais il supposait encore que l'instinct de conservation conduisait l'homme à rechercher son utilité plutôt que la destruction¹⁷. Sade croit, lui aussi, que l'homme «n'est, comme le chêne, comme le lion, comme

15. Diderot, *Oeuvres complètes* (éd. H. Dieckmann - J. Varloot), Paris, Hermann, 1987, t. XVII, p. 202.

16. Jenny H. Batlay et Otis E. Fellows, «Diderot et Sade: Affinités et divergences», *l'Esprit créateur*, vol. V, n° 4, hiver 1975, p. 452.

17. D'Holbach, *Système de la nature*, (éd. Yvon Belaval), Hildesheim, Georg Olms Verlagsbuchhandlung, 1966, t. I, chap. XV, p. 378-379.

les minéraux qui se trouvent dans les entrailles de ce globe, qu'une production nécessitée par l'existence du globe, et qui ne doit la sienne à qui que ce soit» (p. 405). Cependant, la destruction apparaît aussi indispensable que la création au fonctionnement du système et elles se conditionnent mutuellement. Dieu, s'il existait, «nuirait» au «système de la terre» en ne voulant que le bien ; la nature ne désire le bien «qu'en compensation du mal qui sert à ses lois», c'est pourquoi Sade refuse qu'elle soit confondue avec Dieu (p. 406).

Cette réduction de la nature à la pure nécessité lève tout obstacle à l'exploration des instincts et permet de reconstituer l'état originel de l'homme, qui à vrai dire n'en est jamais sorti. Tous les individus sont «égaux aux yeux de la nature», qui les regarde avec une totale indifférence. À l'exemple de Rousseau, Sade imagine que nous naissons tous «isolés», mais nous sommes aussi «tous ennemis les uns des autres, tous dans un état de guerre perpétuelle et réciproque» (p. 478).

Purgé de tout contenu moral, le mot «nature» désigne un jeu de forces. Jeu de forces destructrices le plus souvent : la survie de l'individu, sa jouissance passent par la destruction de l'autre. Dans ces conditions, les devoirs les plus sacrés se rangent parmi les illusions trompeuses, leur exécution masque la satisfaction des intérêts égoïstes. Hypocrite, la femme vertueuse : elle n'obéit en réalité qu'à l'amour de soi (p. 405). Chimériques, les devoirs des parents envers leurs enfants. Leurs soins ne sont dus qu'aux «premiers besoins physiques» (p. 414), Rousseau l'avait déjà démontré dans le *Discours sur l'inégalité* ; quand ils en font davantage, père et mère espèrent toucher dans leur vieillesse le prix des bienfaits qu'ils auront prodigués : vrai marché de dupes, que les enfants auraient tort d'accepter (p. 550).

Il serait vain de citer les nombreux ouvrages se réclamant du matérialisme où les vertus traditionnelles sont présentées comme des préjugés forgés par le milieu ou par l'éducation. Dans le sillage de ses illustres devanciers, Sade décrète que l'honneur est une apparence fallacieuse (p. 420) ; la pudeur, la décence, des «usage[s] gothique[s]» (p. 394), des artifices inventés par la coquetterie féminine, donc par la corruption (p. 511). Certaines vertus, comme la pitié, la bienfaisance et la bonté, sont carrément dangereuses (p. 536). Mais l'originalité de Sade consiste surtout à montrer que les vices sont dans la nature. Eugénie obéit à sa voix en détestant sa mère autant que Dolmancé détestait la sienne (p. 403) ; des sentiments analogues ont poussé madame de Saint-Ange à commettre le matricide (p. 435). La nature prescrit l'inceste : comme l'amour «naît de la ressemblance», il atteint sa perfection lorsqu'il unit le frère et la sœur, le père et la fille (p. 432) ; au com-

mencement du monde, l'inceste a seul permis au genre humain de se reproduire.

Toutes les «fantaisies» sont dans la nature, y compris la coprophagie (p. 423), la sodomie (p. 426), la prostitution (p. 462-463). Puisque les seuls rapports naturels sont les rapports de force, la faiblesse de la femme la voue à une «aveugle soumission [...] aux caprices des hommes» (p. 513). «Chère enfant, vous avez à mes yeux le grand tort d'être femme» (p. 473), dit Dolmancé à Eugénie avant de lui faire son parti. L'état normal de la femme est celui de prostituée; elle n'a le droit de se refuser à l'homme «que dans le dessein de l'enflammer davantage» (p. 477), selon madame de Saint-Ange. La même affirme, plus brutalement: dans toutes les conditions, la femme «ne doit jamais avoir [...] d'autre désir que de se faire foutre du matin au soir: c'est pour cette unique fin que l'a créée la nature» (p. 418). Enfin: «La destinée de la femme est d'être comme la chienne, comme la louve»; c'est «outrager» la nature que de vouloir l'attacher à un seul homme (p. 415).

Luigi Bâccolo, qui cite ce dernier passage, y trouve une peinture de la condition féminine avant la naissance de la société civile, soit durant la préhistoire¹⁸. Mais l'œuvre de Sade tend à supprimer la distinction entre l'état de nature et la société. L'immoralisme de Dolmancé et de ses comparses résulte de cette découverte simple: la mort de Dieu rétablit la loi du plus fort. C'est pourquoi le viol est permis (p. 520-521), de même que l'infanticide: plus faible que l'homme, la femme est plus forte que sa progéniture; elle en est la maîtresse absolue et a le droit de l'exterminer (p. 445). Par la même raison, les enfants sont «nuls» au regard des pères, ce que confirment les mœurs des animaux (p. 550), comme est «nul» pour Dolmancé l'objet de son plaisir (p. 540). C'est une morale des forts que propose le maître d'Eugénie et qu'acceptent ses complices. Ensemble, ils forment une fraternité dont sera la victime madame de Mistival parce qu'elle appartient au camp des faibles.

Pour s'être voulue vertueuse, Justine n'a semblablement connu que des infortunes, alors que sa sœur prospère dans le vice, que son audace lui vaut d'être introduite par Clairwil dans la Société des Amis du crime. Tout en acceptant de prendre des risques, les forts se reconnaissent entre eux; d'accord avec Dolmancé sur la vérité du proverbe: «Jamais entre eux ne se mangent les loups.» (p. 440) D'où la distance gardée vis-à-vis d'Augustin, appelé à la rescousse en sa qualité de «benêt», de «gros cochon», au dire de madame de Saint-Ange (p. 462); souvenir d'un temps où le châtelain de La Coste mettait à

18. L. Baccolo, *Che cosa ha veramente detto de Sade*, Rome, Ubaldini editore, 1970, p. 73.

contribution valets et chambrières pour ses parties de débauche.

Les philosophes des Lumières avaient inventé la sensibilité pour faire oublier, devant l'abîme qu'ils venaient d'ouvrir, l'absence de garde-fou. Le sentiment intérieur, la «voix de la conscience», ressuscitaient les valeurs perdues. Sade ne retient que la sensibilité physique, l'imagination qui accroît notre capacité de jouir (p. 430-431). À cet égard, les femmes apparaissent plus douées que les hommes : Diderot n'avait-il pas établi qu'elles sont davantage gouvernées par leur sensibilité ? «Ha ! croyez-moi, chevalier, adressez-vous plutôt aux passions qu'aux vertus quand vous voudrez persuader une femme», dit Eugénie au frère incestueux de madame de Saint-Ange (p. 539). En revanche, le cœur nous trompe, en nous dissimulant que les devoirs n'existent pas, qu'il «n'est de crime à rien», suivant le mot de Dolmancé. Ce qui nous empêche de voir la réalité, ce sont les fantômes des vertus chrétiennes, auxquels le cœur prête une apparence de vie ; tout le mal vient «de ce fil de fraternité qu'inventèrent les chrétiens dans leur siècle d'infortune et de détresse» (p. 478) et que prétendaient tisser les artisans de la Terreur.

N'en déplaise à Michel Delon¹⁹, la pensée politique de Sade offre une cohérence parfaite, une rigueur de conception inentamable. Nous devons la juger à la lumière des discussions sur les fondements de la société civile, consécutives au déclin de la théorie de la monarchie de droit divin. Pour remplacer le Dieu de Bossuet, dont l'omnipotence se manifeste à travers l'histoire, Voltaire proposait un Dieu garant de la morale, dernier rempart contre le désordre :

La morale uniforme en tout temps, en tout lieu,
À des siècles sans fin parle au nom de ce Dieu²⁰.

La «sainteté du contrat social et des lois» constituait pour Rousseau l'article essentiel de la religion civile²¹. Pour sa part, Sade rejette catégoriquement toute tentative d'utiliser la religion pour imposer le respect de la loi : si le «glaive matériel» de l'État ne peut arrêter le crime, la crainte de l'enfer y suffit encore moins (p. 497). D'ailleurs, souvenons-nous «que les religions [sont] le berceau du despotisme» (p. 500) ; «les cultes religieux», le pur «résultat de l'imposture du plus fort et de

19. Michel Delon, «Sade thermidorien», dans Michel Camus et Philippe Roger (dir.), *Sade : Écrire la crise*, Colloque de Cerisy, Paris, Pierre Belfond, 1983, p. 114 : «*La Philosophie dans le boudoir* se constitue d'une contamination de formes et d'énoncés contradictoires. La pauvreté du bricolage théorique n'est que l'envers de la richesse d'écriture.»

20. *Poème sur la loi naturelle*, dans Voltaire, *Mélanges*, op. cit., p. 276.

21. *Du contrat social, Œuvres complètes* (éd. B. Gagnebin et M. Raymond), Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1964, vol. III, p. 468.

l'imbécillité du plus faible» (p. 550), si bien qu'ils ramènent à la seule loi naturelle possible, à «la raison du plus fort», suivant les termes employés dans la fable du loup et de l'agneau. Dans un rapport présenté à la Convention, séance du 18 floréal an II, Robespierre avait dénoncé l'athéisme comme «lié à un système de conspiration contre la République», invoqué Lycurgue, Solon et même Socrate pour justifier la restauration de la caution religieuse²². Au culte de l'Être Suprême institué par «l'infâme Robespierre», Sade oppose l'utilité qu'aurait à ses yeux le rétablissement des dieux païens: les statues de Vénus, Mars et Minerve trouvent place à côté de la statue de la Liberté (p. 496) dans une utopie politique qui assume les dernières conséquences de la mort de Dieu et repousse les consolations hypocrites.

S'agit-il d'une utopie? On peut en douter et considérer plutôt utopique la frontière que Rousseau traçait entre l'état de nature et la société. Dans l'article «Droit naturel», Diderot en appelait au tribunal du genre humain pour répondre aux arguments du «raisonneur violent» que le sage étouffe et qui ne reconnaît pas son intérêt dans la défense qui lui est faite de nuire à autrui. Le philosophe de Genève, qui ne croyait pas à l'existence d'un tel tribunal ni à celle du droit naturel, envisageait la loi comme l'expression de la volonté générale issue du pacte social; comme cette assise lui paraissait fragile, il y ajoutait le poids des mœurs, les nécessités liées au «climat», les mesures prises par le législateur pour les accorder et les soumettre à un but commun. *La Philosophie dans le boudoir* ne mentionne pas d'autre pacte que celui par lequel les puissants ont subjugué les faibles, pacte dont il était également question dans le *Discours sur l'inégalité*. Dans un tel contexte, la «convention» qui permettrait d'ériger une société d'égalité et de justice ne peut être qu'une vue de l'esprit. Chez Sade, l'état social se confond avec l'état de nature, qui se prolonge sans avoir de fin; selon Nelly Stéphane, l'auteur de *Justine* «ne voit pas dans la société la subversion de la nature, mais le double de la nature dont elle reflète les lois²³».

Le pamphlet intitulé *Français, encore un effort...* n'est rien moins qu'un hors-d'œuvre inséré dans la série des sept dialogues philosophiques. «Sa place centrale est bien révélatrice, comme le note Béatrice Didier, [car] pas de véritable enseignement sans une prise de conscience politique²⁴.» Chez Sade,

22. *Oeuvres de Maximilien Robespierre* (éd. M. Bouloiseau et A. Soboul), Paris, Presses Universitaires de France, 1967, t. X, p. 452-453.

23. Nelly Stéphane, «Morale et Nature», *Europe*, n° 522, octobre 1972, p. 41.

24. Béatrice Didier, *Sade. Une écriture du désir*, Paris, Denoël-Gonthier, 1976, p. 54-55.

l'écriture politique continue sans hiatus l'écriture de la jouissance. D'où les répétitions signalées par Gilbert Lely, l'impression de double emploi lorsqu'on passe de la lecture des dialogues à celle du pamphlet²⁵, dont la présence rappelle quelque peu l'introduction de la *Profession de foi du vicaire savoyard* dans le quatrième livre d'*Émile*.

Le principal intérêt de l'opuscule sadien consiste dans la perversion systématique de la notion d'utilité. Cette notion est centrale dans la philosophie des Lumières. On pourrait montrer par un grand nombre d'exemples comment Diderot l'a utilisée pour neutraliser l'immoralisme de ses convictions philosophiques. En liant le bonheur de l'individu à celui de la société, les matérialistes espéraient contenir la morale du plaisir dans les limites permises : tous les plaisirs sont légitimes, prétendaient-ils, quand ils ne nuisent pas à la société. La Mettrie définissait ainsi la loi naturelle comme «un sentiment, qui nous apprend ce que nous ne devons pas faire, parce que nous ne voudrions pas qu'on nous le fit²⁶». Sade réfute cet impératif en nous remémorant cette vérité de bon sens, que la nature ne «nous conseille» jamais «de préférer les autres à nous» (p. 448). Bonheur individuel et bonheur collectif se trouvent *a priori* dissociés ; «les lois, bonnes pour la société, sont très mauvaises pour l'individu» (p. 482), qui est l'ennemi naturel de l'État.

En un sens, le régime prôné par l'auteur du pamphlet est l'antithèse absolue de la république jacobine, car dans le combat entre l'individu et l'État, c'est l'État qui doit périr. Régime «d'anarchie passionnée»²⁷ dans lequel Eugénie vivra pleinement la révélation qu'elle a reçue de madame de Saint-Ange : «ton corps est à toi, à toi, seule» (p. 417).

Le point de vue développé par Saint-Just à travers ses écrits et ses discours conférait à l'État la mission d'imposer la vertu par la terreur. Plus proche de l'esprit des Lumières, Sade estime que les lois doivent être «douces», et en petit nombre (p. 505). À la tyrannie exercée au nom de la collectivité, nulle riposte plus efficace que le despotisme des passions qui fait s'épanouir les vices (p. 541). Ce système d'une logique irréprochable conduit Sade à s'opposer à toutes les formes de répression légale, qu'il s'agisse des «massacres», des déportations (p. 500) ou de la peine de mort. Il est absurde «de faire mourir un homme pour en avoir tué un autre», puisque c'est ajouter un second crime au premier ; le meurtre perpétré au nom de

25. Gilbert Lely, *op. cit.*, p. 562.

26. *L'Homme machine* (éd. critique d'A. Vartanian), Princeton University Press, 1960, p. 175.

27. Philippe Roger, *Sade. La Philosophie dans le pressoir*, Paris, Bernard Grasset, 1976, p. 170.

la loi n'a d'ailleurs pas l'excuse de l'aveuglement dans lequel nous plongeant nos passions (p. 516).

Le pamphlet annonce-t-il la fin de la société? Seulement pour ceux qui confondent la société avec ce que nous nommons l'État de droit, et surtout avec l'État sans droit. Quand l'homme civil redevient l'homme naturel, la communauté humaine ou même nationale subsiste, mais soumise à la seule loi de la jungle. La destruction de l'appareil étatique a pour effet que les crimes individuels ne portent plus à conséquence; n'étant pas amplifiés par les solidarités collectives, les désordres restent ponctuels. Sade a pu trouver cette leçon chez Rousseau, pour qui les inégalités ne menacent guère le bonheur des hommes tant qu'elles ne sont pas institutionnalisées. On comprend pourquoi, dans ces conditions, le pamphlet prévoit l'abolition de la propriété, ce qui va encore plus à l'encontre de la politique thermidorienne que des principes du jacobinisme. Le vol est permis (p. 509), mais aussi l'adultère: «il est aussi injuste de posséder exclusivement une femme qu'il l'est de posséder des esclaves» (p. 514). Précurseur, selon certains, de la libération de la femme²⁸, Sade remplace le droit de propriété légalisé par le mariage par un droit de jouissance illimité que le législateur garantira en obligeant toutes les femmes à se prostituer dans des maisons de débauche et en établissant des bordels réservés à leur usage (p. 515-517).

La brochure achetée par Dolmancé au palais de l'Égalité est censée répondre à une question que pose Eugénie relativement à l'utilité des mœurs en régime républicain. *Français, encore un effort...* s'étend longuement sur les vices propres à favoriser cette société sans foi ni loi. Les deux points les plus intéressants concernent l'inceste et le meurtre. C'est peu dire que les unions consanguines ne portent aucune atteinte à la société. Elles lui sont utiles, car elles «étend[ent] les liens des familles et rend[ent] par conséquent plus actif l'amour des citoyens pour la patrie» (p. 520). Elles remplacent avantageusement la fausse fraternité léguée au nouveau régime par les adorateurs du Christ; l'amour du prochain, bon pour les faibles.

Utile, l'homicide l'est à plusieurs titres. Il entretient le minimum de férocité nécessaire à des républicains soucieux de se défendre (p. 529). D'une façon générale, il sert les intérêts de la société comme il sert les plans de la nature. Les guerres par lesquelles la plupart des nations se sont fortifiées obligent à

28. Voir Maurice Tourné, «Pénélope et Circé ou les mythes de la femme dans l'œuvre de Sade», *Europe*, n° 522, octobre 1972, p. 88. Catherine Claude exprime néanmoins un point de vue opposé dans l'article intitulé «Une lecture de femme» publié dans le même numéro d'*Europe*, p. 64-70.

le considérer comme «un des plus grands ressorts de la politique» (p. 528). D'après ce critère, quoi de plus aberrant que de maintenir des maisons destinées à recueillir les pauvres, les malades, les infirmes? Il faut purger la République de cette «vile écume de la nature humaine» (p. 531); ainsi s'exprime l'ancien porte-parole de la section des Piques, chargé en octobre 1792 de rédiger des «observations» à l'administration des hôpitaux.

Mais Sade s'intéresse particulièrement à cette forme d'assassinat qui consiste à tuer la vie dans l'œuf à l'avortement. L'article «Population» de l'*Encyclopédie* voyait dans la multiplication des hommes le signe d'une nation prospère, d'un gouvernement doux et équilibré; d'accord avec Montesquieu, Rousseau, Voltaire, Damilaville, l'auteur de l'article reprenait à son compte l'opinion de la majorité de ses contemporains. Sade met au contraire les Français en garde contre le danger du surpeuplement et il considère l'avortement comme un moyen légitime d'empêcher la population de s'étendre à l'excès. La France ne devrait pas contenir plus d'hommes qu'elle ne peut en nourrir: «L'espèce humaine doit être épurée dès le berceau [...]» (p. 533).

Du reste, il est faux de croire que la nature nous invite à faire des enfants; loin d'être un commandement, la «propagation» est tout au plus une «tolérance» (p. 460-461, 470-471). Arguments physiologiques à l'appui, Sade démontre que la sodomie, autre moyen de contrôler les naissances, répond aux desseins de la nature (p. 473). De même, le saphisme, utile parce qu'il éloigne les femmes de la vie publique (p. 524), comme l'avait souhaité Rousseau. Quand bien même ces pratiques aboutiraient à l'extinction de l'espèce humaine, la nature ne serait pas moins bien servie (p. 529), car elle ne peut créer des formes qu'en détruisant d'autres formes, «et voilà ce que Pythagore appelait la métempsychose» (p. 253).

Dans l'exposé de ses théories, Sade ne cesse de se réclamer des Lumières, des enseignements de la raison. La philosophie inculquée à la jeune fille de madame de Mistival est l'héritage du siècle; le boudoir de madame de Saint-Ange, le «lycée» d'Eugénie (p. 393), qui oublie tôt les leçons apprises au couvent (p. 387). L'éducation, remède-miracle par lequel les philosophes voulaient guérir les maux de l'ancien régime, apparaît sous une forme entièrement pervertie dans les dialogues des «Instituteurs immoraux²⁹», tout comme le critère de l'utilité et les autres notions répandues par les propagandistes

29. On trouvera des remarques pertinentes sur cet aspect de l'œuvre de Sade dans Marcel Hénaff, *Sade. L'Invention du corps libertin*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978, p. 302 et ss.; Vincenzo Barba, *Sade: la liberazione impossibile*, Florence, La Nuova Italia, 1978, p. 203 et ss.; Béchir Garbouj,

des lumières. La comparaison entre les textes ne doit pas, répétons-le, se confondre avec une étude des influences; elle permet de dégager les problèmes par rapport auxquels l'œuvre de Sade prend une signification précise.

Avant tout, cette œuvre impose la conviction qu'il n'existe aucune rupture entre l'univers sadien et la Révolution, aucune avec le monde où nous vivons. L'Ancien Régime avait ses inquisiteurs, ses possédés et ses bouffons. Le fou de la République nous a préparés à l'insurrection permanente, aux expériences de la gauche et de la droite, aux solutions finales. Nourrie de vastes lectures philosophiques, l'initiation d'Eugénie lui fait franchir résolument le seuil de notre temps. Suivant le mot de Philippe Sollers, la perversion sadienne est l'envers de la névrose institutionnalisée³⁰, aujourd'hui cachée sous les grands principes moralisateurs.

Nous n'avons pas fini de faire la Révolution, d'explorer les possibilités de l'athéisme et du nihilisme d'un vide inépuisable, jusqu'à l'extinction des feux. Telle est la leçon à tirer des propos du «raisonneur violent» qui nous interpelle dans son langage d'une tonitruante obscénité. Pris au piège du manichéisme, nous nous refusons à l'évidence que nos vices et nos vertus, l'écrasement de l'homme et l'exaltation de ses droits remontent à la même origine. L'esprit de la Révolution est en marche. Sade s'y montra plus fidèle que l'idole de Catherine Théot ou que l'«archange de la mort». Plus fidèles encore, depuis deux siècles, nos rêves lumineux et nocturnes.

«L'infraction didactique : notes sur *la Philosophie dans le boudoir*», *Dix-huitième siècle*, n° 12, 1980, p. 219-229; et surtout dans le bel article de Jade Gallop, «The Immoral Teachers», *Yale French Studies*, n° 63, 1982, p. 117-128.

30. Philippe Sollers, «Sade dans le texte», *Tel quel*, n° 28 hiver 1967, p. 39. Cf. aussi Pierre Klossowski, *Sade mon prochain* précédé de *le Philosophe scélé-rat*, Paris, Éditions du Seuil, 1967, p. 62-63, 64, 71...